



Visa long sejour cas particulier

Par **magarobin**, le **07/06/2012 à 22:16**

Bonjour,

Voici un cas un peu particulier.

Mon mari, bresilien, et moi meme francaise, sommes maries depuis le 14 avril 2012 a Londres.(nous residons A londres)

nous avons fait notre demande de transcription, le livret de famille ne devrait plus tarder.

Mon mari a(vait) un permis de residence britannique obtenu d'un precedent mariage.

je dis "avait " car mardi 5 juin en rentrant de France, l'immigration de la frontiere nous a dit que son permis de residence n'etait plus valable.

du coup, il a un visa de 6 mois type touriste .

Nous avons ete tres surpris car mon mari n'a jamais recu aucun document et meme en fevrier dernier , il a change de travail et a du presenter son passeport et permis de sejour.

le fait est que nous allons demander un visa long sejour car nous avons prevu de rentrer en France mi-juillet: nous avons deja tout organise, j'ai un appartement et des factures deja a nos 2 noms.

ma question est la suivante:

du fait que sa carte de sejour n'est plus valide , mais que sa residence principale est en Angleterre(preuves d'adresses et autres paiement de council tax par ex) depuis pres de 5 ans, comment devons nous proceder pour cette demande de visa long sejour???

car du fait de ce nouveau "visa" de 6 mois c'est comme s'il etait touriste.
et la loi stipule que la demade doit etre faite dans le pays de residence
HELP

merci beaucoup